

Frais sessionnels pour l'année 2025-2026- modifié pour hiver 2026

Frais sessionnels facturés aux étudiants à temps plein	Campus			
	Gaspé	Îles-de-la-Madeleine	ÉPAQ	Carleton-sur-Mer
Droits d'inscription (Règlement 2) Annulation de cours Attestations de fréquentation requises par une loi Bulletin ou relevé de note Test de classement lorsque requis Émission de commandites Modification de choix de cours ou d'horaire Reçus officiels pour fins d'impôt Révision de notes	20,00 \$	20,00 \$	20,00 \$	20,00 \$
Droits afférents (Règlement 2) Accueil et activités dans les programmes d'études Carte d'identité Agenda étudiant Avance de fonds Aide à l'apprentissage Information scolaire et professionnelle	25,00 \$	25,00 \$	25,00 \$	25,00 \$
Droits de toutes natures exigibles^{1,2} Loisir socio-culturel et sportif Vie collective Assurance collective Insertion au marché du travail Services sociaux et de santé Télé transactions Mesures d'accueil et de soutien à la réussite pour les étudiants à distance Impression Autre	103,00 \$	103,00 \$	103,00 \$	103,00 \$
Assurances collectives – Plan Major (AGECGÎ)	58,00 \$			
Services de téléconsultation– Plan Major (AGECGÎ)	6,00 \$			
Frais liés à la production de document officiels – étudiant(e)s étrangers uniquement	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$
Fondation	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$
Association étudiante	15,00 \$	12,00 \$	12,00 \$	15,00 \$
Association étudiante-fédération	6,00 \$			5,00 \$
Total	243,00 \$	170,00 \$	170,00 \$	178,00 \$

¹ La répartition des sommes recueillies varie selon le campus et tient compte, selon le cas, de la présence d'élèves en formation à distance

² Ces frais seront indexés selon la variation de l'indice des prix à la consommation.

Frais sessionnels facturés aux étudiants à temps partiel	Campus			
	Gaspé	Îles-de-la-Madeleine	ÉPAQ	Carleton-sur-Mer
Droits d'inscription par cours	5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$
Droits afférents par cours	6,00 \$	6,00 \$	6,00 \$	6,00 \$
Droits de toutes natures exigibles	103,00 \$	103,00 \$	103,00 \$	103,00 \$
Droits de scolarité par cours	2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$
Fondation	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$
Association étudiante	15,00 \$	12,00 \$	12,00 \$	15,00 \$
Association étudiante-fédération	6,00 \$			5,00 \$
Assurances collectives – Plan Major (AGECGÎ)	58,00 \$			
Services de téléconsultation – Plan Major (AGECGÎ)	6,00 \$			
Frais liés à la production de document officiels – étudiant(e)s étrangers	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$